

# PUYMIROL

Bastide du XIII<sup>e</sup> Siècle

## FLASH INFO

Décembre 2023



### LE MOT DU MAIRE

**Chères Puymirolaises, chers Puymirolais,**

L'année 2023 se termine déjà. Depuis presque 2 ans la guerre en Ukraine se poursuit hélas et une nouvelle guerre au Moyen Orient est déclarée, encore une fois. La situation internationale est tendue et malgré nos problèmes économiques, nous pouvons nous réjouir de connaître la paix.

L'année 2023 a été marquée par une explosion des coûts de l'énergie et par une forte inflation qui ont fortement impacté le budget de la commune. Malgré cela, nous avons effectué de nombreux travaux, des remparts au city stade en passant par la rénovation de l'église St Julien de Boissaguel.

Le changement climatique nous touche de plein fouet. Les orages du printemps et du début de l'été ont provoqué inondations et coulées de boue et certains d'entre nous ont eu des dégâts importants. Nous avons connu cet été une sécheresse inédite avec des températures caniculaires. Il est temps pour Puymirol de s'adapter aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques.

Nous avons déjà commencé avec « la révolution des poubelles ». Le tri que nous devons faire permettra de préserver les ressources naturelles en recyclant un maximum de nos déchets.

Nous avons continué avec l'extinction de l'éclairage public à 23h et le changement des éclairages du tennis et la salle des sports par des lampes LED beaucoup moins consommatrices en électricité.

Nous allons poursuivre en 2024 en commençant à changer nos chaudières à fuel installées dans les bâtiments communaux par des pompes à chaleur.

2023 c'est aussi l'année de la coupe du monde de rugby, une immense déception pour tous les supporters et je sais qu'ils sont nombreux ici dans ce coin du Sud-Ouest. Gageons que cette défaite nous aide à rebondir et que la victoire viendra à nouveau nous redonner le sourire.

Cette année est marquée aussi par le retour au premier plan de nos associations après les années Covid où elles étaient plus ou moins en sommeil. Sportives, culturelles ou solidaires, elles nous ont offert de très nombreuses manifestations qui ont fait la joie des Puymirolais ou des touristes venus visiter notre bastide. Un grand merci à elles.

Depuis fin novembre, le sapin de Noël trône sur la place des Cornières. Il est temps pour les petits et les grands de rêver. La féerie de Noël, je l'espère vous fera oublier tous vos soucis.

A cette occasion, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de magnifiques fêtes et nous vous donnons rendez-vous le **samedi 6 janvier 2024** à l'occasion des vœux de la municipalité à la salle des fêtes.

#### VOTRE MAIRIE

49, rue Royale - 47270 Puymirol

05 53 95 32 10

mairie.puymirol@wanadoo.fr

www.mairie-puymirol.fr

Du lundi au vendredi

8 h à 12 h et 14 h à 17 h

Fermée le mercredi après-midi

Ne pas jeter sur la voie publique. IPNS



## Aire de sport et de plaisir Lac de Puymirol

La plateforme multi sport (foot, hand, tennis, basket...), avec un parcours de santé, des mobiliers, des jeux d'enfant, une table de ping-pong, 2 terrains de pétanque est, depuis son inauguration officielle le dimanche 15 octobre, accessible à tous.



Sa proximité avec le lac vous permettra de passer une journée agréable en famille.

## Octobre Rose

Pour la troisième année consécutive, la mairie organisait pour la lutte contre le cancer du sein et plus globalement contre tous les cancers, une pêche à la ligne au lac. Des centaines de truite lâchées pour le plus grand bonheur des pêcheurs venus ce dimanche 15 octobre. La mobilisation de tous, associations et commerçants a permis de recueillir la somme de 495 €, reversée à ACTION CANCER 47.



## Les remparts



Où l'on reparle encore des remparts ! Au mois de mai dernier, un éboulement côté nord s'est produit suite à des orages violents. Fin octobre, c'est côté sud, dans le grand virage (cf. photo) à l'entrée du bourg, que de gros rochers sont tombés sur la route. Et tout récemment, entre la piscine et l'EPHAD, à nouveau les remparts se sont effondrés. L'entreprise CROBAM est venue faire un diagnostic et il s'avère indispensable d'effectuer une nouvelle restauration. Notre budget 2024 sera encore une fois mis à contribution.

## La journée de l'arbre

A l'initiative de l'agglomération d'Agen, les 24 et 25 novembre a eu lieu la 1<sup>ère</sup> édition des Journées de l'Arbre, la commune d'Estillac étant la marraine de cette manifestation.

Une journée où les communes de l'Agglo ont été sollicitées afin de planter un arbre avec la collaboration des enfants des écoles primaires. A Puymirol, en raison de la concomitance du marché de Noël, un ACER MONSPESSULANUM CEPEE, plus connu sous le nom d'Erable de Montpellier, a été planté non pas le 24 novembre mais le sera à une date ultérieure en fonction de la météo. Gageons que ce geste pour l'environnement soit suivi par d'autres afin de préserver notre belle planète.



## Le 11 novembre



Merci à toutes les Puymirolaises et tous les Puymirolais qui ont, en ce jour du 105<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Grande Guerre, honoré les combattants tombés au champ d'honneur. Lazare Ponticelli, mort le 12 mars 2008, était le dernier vétéran français de la Première Guerre mondiale

Pour ne pas perdre le devoir de mémoire, les enfants de l'école primaire et leurs enseignantes ont eux aussi participé à cette commémoration en récitant des extraits de lettres envoyées par les poilus à leur famille.

Un grand MERCI à eux !



## Aussi le 11 novembre

Les maquettistes avaient aussi ce jour-là investi la salle des fêtes, pour le bonheur des enfants et des grands enfants que nous sommes encore, pour une exposition qui se voulait cette année plus grandiose encore que les précédentes. Il est vrai que cette année nous fêtons le 14<sup>ème</sup> anniversaire de cette exposition. Trains, avions, circuit automobile, lego, les nombreux visiteurs ont découvert les magnifiques compositions des artistes venus de la France entière. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec sans doute une exposition non pas sur une journée, mais probablement sur tout le week-end.



## La CLECT

Késako ? Ce nom barbare signifie Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. Elle a pour but lors d'une fusion de communes vers un EPCI d'assurer une neutralité financière, aussi bien pour le budget communal que pour le budget communautaire. Elle sert de base aux versements des Attributions de Compensation (AC) qui est ajustée à chaque nouveau transfert de compétences.

Lors de notre fusion avec l'agglomération d'Agen, ces AC ont été calculées pour la partie fonctionnement et investissement. Il s'est avéré que les dotations de l'état après fusion avaient été mal estimées et notre budget, du fait de ces baisses de

dotation, a été amputé de quelques 54000€. Un total de plus de 267 000€ pour l'ensemble des communes de l'ex PAPS. La solidarité de TOUS les maires a permis une renégociation avec l'agglo. Nous ne pouvions laisser passer cela. Après plusieurs réunions avec Jean Dionis et ses services financiers, le cabinet Klopfer qui a fait l'étude, nous allons récupérer la quasi-totalité de cette perte au travers d'AC de voiries revues à la hausse. De plus l'achat d'une épareuse et l'embauche d'un agent à Dondas complètent l'offre de l'agglo. Il ne nous reste qu'à voter en conseil municipal la validation du montant des AC définies, avant le 31 décembre. Une nouvelle correction de cette AC sera faite en 2024.

## Marché de Noël

Ce samedi 25 novembre, sous un beau soleil mais par une température automnale, voire hivernale, l'APE organisait son marché de Noël sur la place des Cornières. Quarante exposants, plus l'APE et l'école, ont proposé multiples cadeaux aux badauds venus chercher la trouvaille à mettre sous le sapin. La buvette installée par les parents d'élèves proposait outre le vin chaud, crêpes et autres agapes.

Le restaurant Le Bastide participait également à la fête en proposant grillades au barbecue.

La chorale de l'école, avec les institutrices à la baguette, nous a gratifié de très beaux chants de Noël.

Depuis le matin de bonne heure jusqu'à tard dans la soirée, différentes animations ont rythmé cette belle journée.

Bref une bien belle animation qui ne demande qu'à être renouvelée. Vivement l'année prochaine.



## Sapins de Noël

Les fêtes passent très vite, trop vite. Au début du mois de janvier, les sapins se vident de leurs guirlandes, de leurs boules et paillettes.



Vous pourrez alors les déposer au foirail dans un endroit prévu à cet effet où ils seront finalement broyés (vendredi 2 février) afin de faire du compost qui servira pour nos compositions florales.

## Transport à la demande

Dès 2024, un nouveau service sera à votre disposition. Le Transport à la Demande : TAD. Cette offre de transport reliera les communes de l'ex PAPS et Agen, à la préfecture. Bien que les contours de ce service ne soient pas encore complètement finalisés en voici les principales lignes :

- Fonctionnement toute l'année du lundi au samedi.
- Heure d'arrivée et de départ de la préfecture garantis.
- 2 lignes de transport Nord et Sud (Puymirol sera sur la ligne Sud).
- Obligation de réserver son transport.
- Accessible au PMR.
- Le prix du trajet sera le même qu'un trajet inter-agglo soit à ce jour 1,30€.

Bien entendu, dès que nous aurons finalisé avec l'agglo les derniers points à négocier, nous reviendrons vers vous pour vous donner toutes les informations utiles.

## Le plan local d'urbanisme (PLU, PLUi)

La révision du PLU de notre commune va débuter en cette fin d'année 2023 pour une durée d'environ 2 ans. Ce document révisé à l'échelle Agglomération (Intercommunale PLU(i)) et porté par les services de l'agglo, doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants, les ressources du territoire et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).



Des réunions publiques auront lieu en 2024 et en 2025 afin de préciser les contours des modifications apportées au PLU de 2018 en vigueur sur Puymirol.

En effet, la France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 :

- l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050,
- avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

Puymirol participera à cet effort de réduction de la consommation foncière au niveau de l'agglomération agenaise et de recherche de compensation, en tenant compte des projets communaux.

L'approbation finale de ce nouveau PLUi est prévue pour la fin 2025-début 2026.

## La Gendarmerie

Ancienne, inadaptée aux besoins actuels, la gendarmerie actuelle ne répond pas aux standards du 21<sup>ème</sup> siècle. Afin de conserver cette antenne sur Puymirol, il nous faut trouver un terrain afin de construire une nouvelle gendarmerie. Terrain qui doit répondre à plusieurs critères : suffisamment grand afin d'accueillir la brigade et les logements des gendarmes, accessibilité rapide vers la 813, près des commodités (école, commerces) de Puymirol. Un terrain a retenu notre attention ainsi que celle des autorités militaires et après visite des propriétaires en mairie, la possibilité d'achat du terrain est réelle. Reste maintenant à monter un dossier solide et proposer le projet. Dans le courant de l'année 2024, nous saurons si les efforts fournis seront récompensés et si nous pouvons envisager la construction de la nouvelle gendarmerie.



## N'attendez plus, communiquez votre bonne adresse

Depuis presque deux ans, la commune de Puymirol a procédé à la dénomination et à la numérotation des voies. Les adresses respectives ont donc changé et sont désormais complètes et précises. Grâce à la géolocalisation rendue possible, les habitants sont désormais aisément accessibles pour les livraisons et les services que chacun est susceptible de recevoir à domicile, dont les services d'urgence le cas échéant.

La Poste attire votre attention sur les difficultés rencontrées actuellement pour assurer la distribution de votre courrier, votre ancienne adresse n'étant plus reconnue dans les systèmes d'information de la base Adresse. Cela entraîne des retards et des difficultés de distribution de votre courrier.

La Poste s'engage pour quelques semaines encore après cette communication à tout mettre en œuvre pour assurer la distribution, néanmoins après ces quelques semaines, les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur.

**Il est donc primordial que vous diffusiez votre nouvelle adresse à vos correspondants habituels et administrations.**

## Catastrophe Naturelle

Vous êtes victime d'un aléa climatique : Orages, Inondation ou sécheresse.... ; Vous souhaitez déclarer votre sinistre. N'hésitez pas, venez en mairie ou envoyez un mail avec les éléments nécessaires et notamment les photos.

Nous enverrons votre dossier à la préfecture et une commission ad 'hoc validera ou non votre sinistre en catastrophe naturelle.

Attention les délais d'instruction sont assez longs.



## AN II de la révolution des poubelles : les biodéchets

Une année déjà que les PAV ont remplacé le traditionnel ramassage en porte à porte. Si les premiers mois ont été difficiles, il apparaît que les habitants de la Bastide s'habituent à ce mode de fonctionnement car de moins en moins d'incivilités sont constatées. Certes tout n'est pas encore parfait mais l'agglomération, malgré un démarrage poussif, a aussi pris ses marques et la collecte se fait de mieux en mieux, les accros devenant plus rares. L'enfouissement des PAV près du cimetière est prévu en tout début d'année 2024, l'obtention du permis de construire ayant pris plus de temps que prévu.

### **2024, l'année des biodéchets alimentaires**

Conformément à la loi anti-gaspillage qui prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets alimentaires (restes d'assiettes et de préparation de repas), l'Agglomération d'Agen va mettre en place des solutions de tri des biodéchets à partir du mois de janvier 2024. Ce déploiement va s'opérer de façon progressive tout au long de l'année à venir et débutera par la distribution de composteurs



Ainsi, globalement, 2 solutions pour Puymirol seront proposées et mises en œuvre en fonction du type d'habitation :

- **Pour le bourg** : le dépôt en Points d'Apport Volontaire (PAV) avec un seau et des sacs de 10L fournis par l'Agglomération d'Agen. Vous l'avez donc compris, les habitants de la Bastide auront un nouveau PAV à disposition afin de collecter les biodéchets.
- **Pour la campagne** : le compostage à la maison avec un composteur de 400L donné par l'Agglomération d'Agen. Concernant la dotation des composteurs, celle-ci aura lieu le mercredi 14 février à la salle des sports de 9h à 17h.

Une distribution de composteurs pour les personnes habitant le bourg et possédant un jardin sera proposée plus tard.

Afin de vous informer le plus précisément possible, vous allez recevoir prochainement :

- L'Agglo Info spécial « La Révolution des poubelles, Acte 2 » dans lequel le dispositif biodéchets sera expliqué,
- Des guides vous accompagnant dans le tri de vos biodéchets alimentaires,
- Un courrier spécifique pour les personnes concernées par le compostage à domicile.

Pour plus d'informations, contactez le numéro vert 0 800 77 00 47 ou rendez-vous sur [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)

Tous les autres déchets devront être portés en déchèteries, déchets verts, déchets de mobiliers, déchets d'équipement électriques et électroniques, déchets chimiques....

La location de bennes pour déchets verts et un service de collecte des encombrants à domicile est également disponible auprès de l'agglomération au n° vert 0800 77 00 47.

**Nous comptons sur la bienveillance de tous et vous demandons de respecter les consignes de l'agglomération d'Agen**



### Démarchage en porte à porte

Nous vous informons que la Mairie n'est pas informée systématiquement des démarchages effectués sur la commune et ne cautionne pas les comportements ou les propos des démarcheurs. Soyez vigilants !

# INFOS ET NUMEROS UTILES

## MAIRIE

**Tel:** 05 53 95 32 10 - **Mail:** [mairie.puymirol@wanadoo.fr](mailto:mairie.puymirol@wanadoo.fr)

**Site internet:** [www.mairie-puymirol.fr](http://www.mairie-puymirol.fr)

**Ouverture:** Lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.  
Mercredi de 8h00 à 12h00.

**Conseiller numérique:** Francis Nollet

**Tel:** 06.30.76.87.34

**francis.nollet@conseiller-numerique.fr**

## AGGLOMERATION D'AGEN

**Tel:** 05 53 69 68 67 - **Adresse:** 8, rue André Chénier 47000 Agen

**Site internet:** [www.agglo-agen.net](http://www.agglo-agen.net)

## OFFICE de TOURISME DESTINATION AGEN

**Tel:** 05 53 47 36 09 - **Adresse:** 8, rue André Chénier 47000 Agen

**Site internet:** [www.destination-agen.com](http://www.destination-agen.com)

## DÉCHETS

**N° vert: 0 800 77 00 47.**

**Déchèteries:** Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.

*Horaires d'ouverture et coordonnées disponibles sur le site de l'agglomération, rubrique collecte des déchets – Particuliers.*

## SERVICE DES EAUX

**SAUR:** Accueil clientèle: 05 53 72 01 10

**Urgences: 05 53 72 01 09**

**AGUR:** Accueil clientèle: 09 69 39 40 00 - Service assainissement

## ENEDIS (EDF)

Accueil clientèle: 09 70 83 19 70

Dépannage: 09 72 67 50 47

## ASSISTANTE SOCIALE

Tous les jeudis après-midi, une permanence sur rendez-vous, du centre médico-social de Montanou est disponible en Mairie.

Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale, merci de contacter directement

le centre médico-social au 05 53 77 09 33.

## NUMÉROS D'URGENCE

SAMU:	<b>15</b>
POLICE:	<b>17</b>
POMPIERS:	<b>18</b>
ENFANCE MALTRAITÉE:	<b>119</b>
VIOLENCE FEMMES:	<b>3919</b>
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN:	<b>112</b>
CENTRE ANTI-POISON:	<b>05 56 96 40 80</b>

Directeur de publication : Bernard DURRUTY / Rédaction : le Conseil Municipal

**Ne pas jeter sur la voie publique IPNS.**



La pharmacie de Puymirol vous informe qu'un service de téléconsultation médicale est disponible aux heures d'ouvertures habituelles. N'hésitez pas à utiliser ce service pour accéder à un médecin sans rendez vous.

## MEDADOM

C'est simple.  
C'est rapide.  
C'est sûr.

### Une question ou besoin d'aide ?

Demandez à  
votre pharmacien  
de vous guider.



medadom.com



## MEDADOM

### Se connecter, se soigner

Une borne de téléconsultation  
médicale pour accéder à un  
médecin sans rendez-vous.



Connectez-vous à l'aide  
de votre carte vitale et  
de votre carte bancaire.



Accédez à un médecin  
en ligne en moins  
de 10 minutes\*,  
sans rendez-vous.



Prise en charge par  
l'assurance maladie.  
Tiers payant accepté.  
Ordonnance délivrée si  
nécessaire.



\*délai moyen